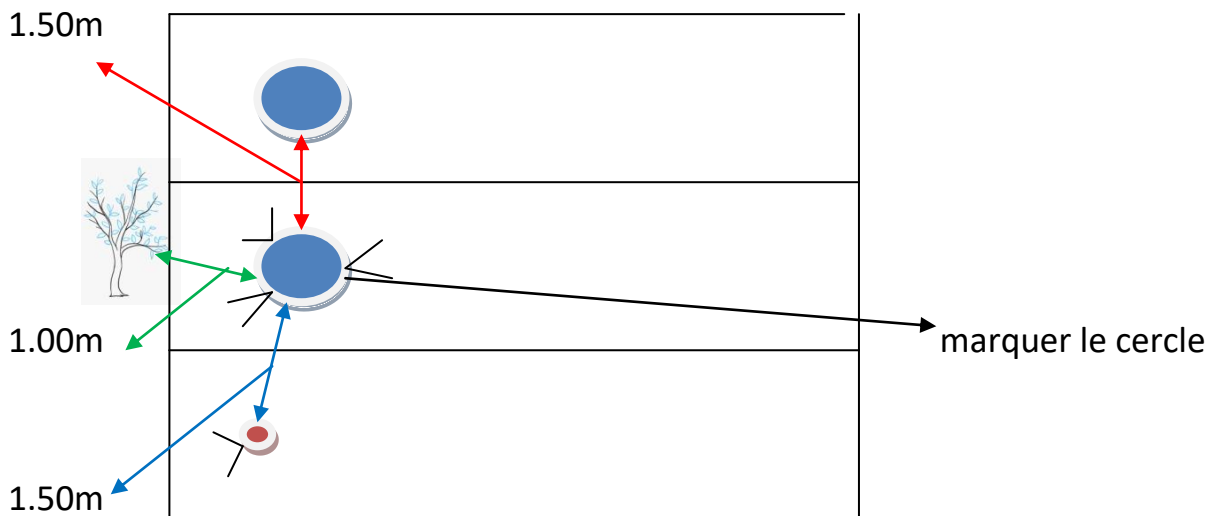


Nouveautés du règlement

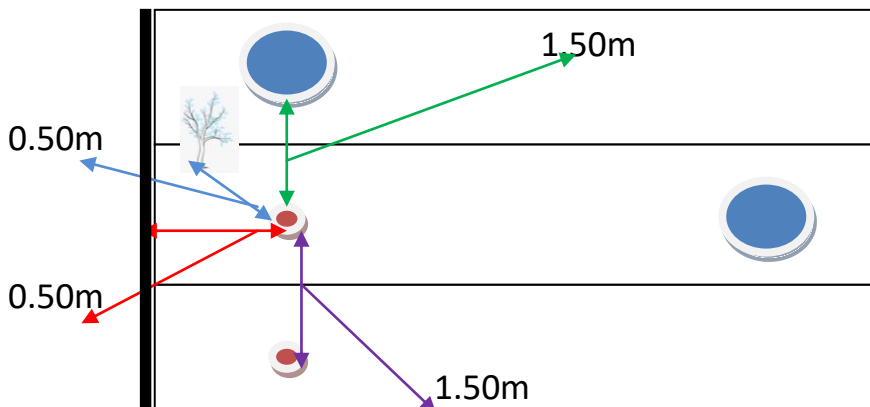
1 Le cercle doit être posé à plus d'un mètre de tout obstacle et au moins 1.50m d'un autre cercle ou d'un but. Il doit être marqué.



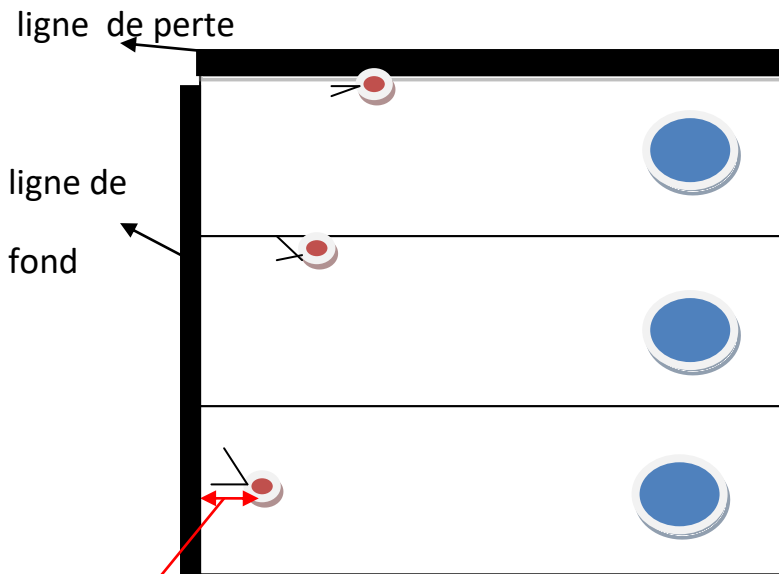
2 L'équipe qui gagne le droit de lancer le but n'a droit qu'à un essai, s'il est infructueux l'équipe adverse doit le placer sur le terrain dans une position réglementaire sinon elle encourt les sanctions de l'article 35. En cas de récurrence un nouveau carton est infligé à l'ensemble de l'équipe. **Le but doit être marqué initialement et après chacun de ses déplacements.**



3 Le but **lancé** doit être à 0.50m de tout obstacle et de la ligne de fond et au moins à 1.50m d'un cercle ou d'un autre but.



4 Il n'est requis aucun minimum vis-à-vis des lignes de séparation de jeu et des lignes de pertes sur les côtés des jeux.



0.50m **Position du but autorisé en respectant les règles précédentes**

5 Il est interdit même pour essai de lancer ses boules pendant une partie même hors du terrain de jeu où se déroule la partie.

6 Pénalité : après la reprise d'une partie à la suite d'une interruption quelconque, les pénalités seront de 1 point par 5 mn de retard.

7 L'équipe qui ne s'est pas présentée dans les 30 mn qui suivent le début de la reprise des parties, sera éliminée de la compétition.

8 Les joueurs absents qui se présentent 30 mn après le début de la partie, perdent tout droit de participer à celle-ci.